

Snes Créteil Info

Snes Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 01.41.24.80.54 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx twitter : SNES/FSU CRETEIL @SnesFsuCreteil



NI NANTI-E-S, NI FAINÉANT-E-S !

édito

Après une année riche en événements peu réjouissants, on aurait rêvé un été plus paisible.

Mais on est vite ramené à la réalité dans ce monde instable où la paix et la sécurité sont menacés : de tous les côtés les motifs d'inquiétude se multiplient.

La vie politique française, bien mouvementée ces derniers mois, ne s'est interrompue que quelques jours en août, les débats à l'Assemblée nationale apportant leur lot de motifs d'inquiétude, en particulier par la mise en place des ordonnances sur la loi travail. D'autres mesures, plus ou moins en germe dans le programme du nouveau président de la République, ont également fait polémique : baisse de 5 € par mois de l'APL, augmentation de la CSG, gel du point d'indice des salaires de la Fonction Publique, suppression des emplois aidés, fusion des départements (pivot de l'action sociale) dans les métropoles, notamment les 92, 93 et 94 intégrés dans le grand Paris, etc. L'annonce d'une réforme du statut des cheminots en échange de l'effacement d'une dette dont ils ne sont pas responsables n'augure rien de bon pour les semaines à venir. Toutes ces mesures d'austérité touchent en premier lieu des populations souvent déjà en difficulté. Les mesures de compensation annoncées sont déjà repoussées, alors que la réforme de l'ISF favorable aux plus fortunés va se mettre en place rapidement.

Les retraité-e-s sont touché-e-s de plein fouet : eux dont la situation a été ignorée par de nombreux candidats lors des campagnes électorales du printemps vont voir à nouveau leur pouvoir d'achat baisser à cause de la hausse de la CSG sans compensation, un grand nombre des plus modestes seront touchés par la baisse de l'APL, sans compter pour tous la hausse des frais médicaux et des tarifs des mutuelles et l'impact de la baisse des emplois aidés dans le secteur des services à la personne.

Non, les retraité-e-s ne sont pas des nanti-e-s qui seraient en vacances toute l'année, feraient des croisières (merveilleuses ?) sur de grands bateaux blancs ou couleraient des jours heureux au Portugal pour payer moins d'impôts. Cette image d'Épinal de personnes vivant sans contraintes et ne participant que peu à la vie politique et syndicale est encore trop répandue (voir billet d'humeur).

C'est pourquoi les Journées d'automne de la FSU seront consacrées à la place des retraité-e-s dans la société.

Mais avant cela, ils manifesteront leur opposition à toutes ces mesures d'austérité lors de la journée de mobilisation du 28 septembre. Ils participeront également aux côtés des actif-ve-s aux manifestations contre les ordonnances de la loi travail et pour la défense de la Fonction Publique en octobre. Et pour débattre de tous ces sujets, nous vous invitons à participer à l'**Assemblée générale des retraité-e-s de l'Académie de Créteil le lundi 16 octobre.**

**ENEZ NOMBREUX-SES,
VOUS AVEZ VOTRE MOT À DIRE !**

Le collectif des retraité-e-s de l'Académie de Créteil

calendrier

▶ **jeudi 28 septembre**

Mobilisation nationale des retraité-e-s à l'appel du Groupe des 9

Pour l'Île-de-France, rendez-vous à 14h30 à Chaussée d'Antin, à l'angle du Bd La Fayette (sous réserve d'acceptation de la préfecture).

▶ **mardi 10 octobre**

Action Fonction Publique (grève et manifestations)

▶ **lundi 16 octobre**

Assemblée générale des retraité-e-s de l'académie de Créteil - de 10h00 à 16h00

au S4 - 46 av. d'Ivry- 75013 Paris

(M° Olympiades ou Porte d'Ivry)



Manifestation du 12 septembre 2017

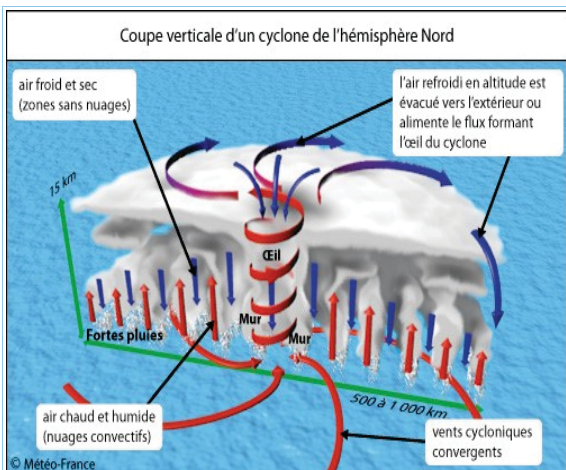
1/ Édito - Calendrier 2/ Solidarité - Être syndiqué-e, un devoir ! 3/ Place du syndicalisme dans le nouveau contexte politique 4/ Carte Sésame - Sorties.

Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES - hebdomadaire - Directrice de Publication M. Clodoré - CP 0519S06883 N°13-35

SOLIDARITÉ

Les retraité-e-s de l'académie de Créteil expriment leur solidarité avec les victimes du cyclone Irma. Ils déplorent que l'insuffisance et le manque d'anticipation des services publics aient aggravé les conséquences de cette catastrophe naturelle qui a touché plus gravement les populations défavorisées.

La destruction des bâtiments de la préfecture et de l'hôpital de Saint-Martin souligne le fait que ces territoires ont été laissés à l'abandon. Les cyclones sont inéluctables dans les zones tropicales. Il serait temps de prendre en compte le fait que le réchauffement climatique renforcera encore leur intensité.



Quelques sigles à retenir

- **Loi ASV** : Loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillessement de la population
- **EHPAD** : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- **CSG** : Contribution Sociale Généralisée
- **APL** : Aide Personnalisée au Logement
- **ISF** : Impôt Sur la Fortune

BILLET D'HUMEUR

Être syndiqué-e quand on est à la retraite : un droit ? Non, un devoir !

A la fin du mois d'août, alors que je postais une photo sur un réseau social et évoquais le fait que je me préparais à une rentrée chargée, un copain de mon fils se moqua gentiment :

« Ah, mais tu es en retraite, tu es en vacances toute l'année ! »

« Rentrée syndicale, voulais-je dire ! »

« Syndicale ? Mais tu as le droit de te syndiquer alors que tu es en retraite ? »

Là, je restai sans voix, ou plutôt sans mots... Et je mesurai combien la place des retraité-e-s dans notre société est encore mal connue et mal définie. Un grand garçon de 30 ans considérait les retraité-e-s comme des vacancier-e-s, n'ayant plus leur mot à dire... Je repris bien sûr vite mes esprits et pris le temps de lui expliquer comment les retraité-e-s pouvaient intervenir au sein de leur syndicat et conclue par un vibrant : « Être syndiqué-e quand on est à la retraite : un droit ? Non, un devoir ! »

Dans une période où des mesures injustes vont venir encore impacter le pouvoir d'achat des retraité-e-s, alors que la loi ASV, largement insuffisante ne règle aucun des problèmes des EHPAD, alors que les dernières campagnes électorales ont fait peu de place à nos problématiques, il est temps de remettre sur le métier les questions du statut et de la place du/de la retraité-e- dans la société.

Ce sera le sujet principal des Journées d'automne 2017.

Rester syndiqué-e, c'est rester actif-ve et informé-e. Rejoignez-nous et participez en nombre à l'AG de rentrée du 16 octobre !

Martine STEMPER



Sur le banc

« *C'est en se reposant qu'on prend des forces* ».
Pour la rentrée, bien sûr !

PLACE DU SYNDICALISME DANS LE NOUVEAU CONTEXTE POLITIQUE

C'était le titre de la conférence de Julien GUÉRIN¹ lors de la dernière AG de l'année scolaire en juin 2017.

Après **une partie historique** très largement développée, Julien a proposé des pistes pour répondre à la question « que faire dans le contexte actuel ? », ce qui a suscité de nombreux commentaires parmi les collègues présent-e-s. Voici, après les trois mois d'été, quelques éléments, non exhaustifs, de cette conférence dont l'actualité immédiate ne fait que raviver l'intérêt.

À l'heure où nous avons échappé de justesse à un gouvernement d'extrême-droite et où la menace fasciste est toujours latente, il était bien utile de rappeler les liens qu'ont entretenus avec le syndicalisme les mouvements fascistes. Julien a pris trois exemples : l'Italie mussolinienne, la Charte du travail sous Vichy et plus récemment les relations du Front National avec le syndicalisme. Au-delà des spécificités historiques, on retrouve, sous le prétexte que salarié-e-s et patrons auraient les mêmes intérêts, le principe d'une fusion sous le contrôle de l'État des organisations de salarié-e-s et des organisations patronales. Après avoir essayé dans les années 90 de lancer des syndicats FN, le Front national tente une autre stratégie en s'intéressant aux catégories les plus défavorisées et en créant des collectifs comme le collectif Racine dans l'Éducation nationale.

1936, la Libération, 1995 contre le plan Juppé, 2006 le CPE : quelques grands moments où le nombre de syndiqué-e-s augmente en flèche, les grèves se multiplient et où le mouvement syndical remporte des victoires. Ce sont aussi des moments où l'unité syndicale est réalisée. Même si comme en 36 les mouvements ont été initiés par la base, l'unité syndicale a été déterminante pour soutenir et amplifier le mouvement.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Après des concertations avec les dirigeants syndicaux pendant les vacances d'été, les cinq ordonnances sur la loi travail sont tombées le 31 août, aggravant la loi El Khomri avec toujours plus de précarité, de flexibilité pour les salarié-e-s et plus de souplesse, de facilité à licencier pour les employeurs. Le référendum dans les PME et la fusion des instances représentatives des personnels sont une façon de museler l'action syndicale déjà bien faible face à l'arbitraire patronal. Les quatorze manifestations contre la loi El Khomri furent organisées par la majorité des syndicats sauf la CFDT, alors qu'elle est passée devant la CGT aux élections professionnelles dans le privé (ce que les média ne manquent pas de rappeler). Et c'est un fait que la CGT, FO, la FSU voient leur nombre d'adhérent-e-s diminuer d'année en année. L'Éducation nationale a été, bien sûr, évoquée avec les risques de privatisation et l'autonomie des établissements chère au Ministre Blanquer bien connu à Créteil pour ses mesures très contestées.

Une piste possible évoquée par Julien GUÉRIN serait d'aller vers **la construction d'un nouvel outil syndical** qui passerait par la réunification du mouvement syndical. La FSU pourrait y prendre toute sa place mais il lui manque le poids que donne une confédération. Marylène CAHOUE² au cours du débat a rappelé que les retraité-e-s recherchent l'unité dans le Groupe des neuf³, mais trouver cette unité est difficile : sommes-nous prêt-e-s à renoncer à certaines revendications pour accepter un compromis ? D'autre part, il faut que les luttes syndicales aient un relais politique pour aboutir, ce qui est problématique à l'heure actuelle. Le programme libéral de Macron, ses attaques sans précédents envers les classes moyennes et les plus démunis-e-s favoriseront-ils la levée depuis la base d'un mouvement de contestation que des syndicats redevenus puissants sauront épauler ?

Marie-Claude DIAMANTIS

11 septembre 2017

1. Julien GUÉRIN est professeur d'Histoire-Géographie, membre du S2 de Seine-et-Marne.
2. Marylène CAHOUE est Secrétaire générale des retraité-e-s du SNES.
3. Composition du groupe des neuf : les retraité-e-s de la CGT, FO, CFTC, CFE CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR, Ensemble et Solidaire



Manifestation du 12 septembre 2017

Les retraité-e-s de l'académie de Créteil étaient présent-e-s dans la manifestation du 11 septembre contre les ordonnances de la loi travail. Ils/elles seront aux côtés des actifs-ves chaque fois que ce sera nécessaire.





CARTES SESAME 2017-2018

C'est désormais bien connu, le S3 de Créteil propose depuis plusieurs années une adhésion de groupe afin de bénéficier de tarifs plus avantageux pour les cartes Sésame (Grand Palais) et Sésame Plus (incluant le Musée du Luxembourg).

Faut-il encore rappeler qu'il n'y a aucune obligation ni contrainte : on visite quand on veut !

Par contre les exigences de la RMN qui s'étaient multipliées ces dernières années n'ont pas varié :

- envoyer sa **demande avec un bulletin rempli** (joint sur cette circulaire pour les nouveaux/velles adhérent-e-s) à Colette LLECH - 1 allée des Bois - 77000 VAUX LE PENIL ;
- joindre **un chèque** du montant choisi à l'ordre de C. LLECH qui fera un chèque global comme exigé ;
- ne pas oublier **une photo** (35x45) en indiquant au dos nom et prénom ;
- et ajouter **une enveloppe timbrée** avec nom et adresse pour la réexpédition de la carte.

Toutes les cartes sont envoyées dès réception, mais il faut être vigilant-e : il y a des délais incompressibles et les vacances de Toussaint commencent le 21 octobre et beaucoup de collègues souhaitent en profiter à ce moment. Or, je DOIS effectuer les envois à la RMN par tranches de 10...

DERNIER ENVOI : 18 OCTOBRE 2017

TARIFS

CARTES SESAME (Grand Palais uniquement)	CARTES SESAME PLUS (Grand Palais et musée du Luxembourg)
Solo : 45 euros au lieu de 50	Solo : 65 euros au lieu de 75
Duo : 85 euros au lieu de 95	Duo : 115 euros au lieu de 130

Outre un programme éclectique qui démarre avec I. Penn, se poursuit avec Gauguin au Grand Palais, Rubens et le jeune Tintoret au Luxembourg, la carte permet à ses détenteurs/trices de bénéficier de réductions sur de nombreuses prestations au Grand Palais (Librairie, conférences etc.) et même sur d'autres adhésions (consulter le site Sésame).

Sorties

► La sortie à **Nemours** du 3 octobre est complète.

► La visite de l'exposition « **Gauguin l'alchimiste** » au Grand Palais aura lieu en janvier.
La date sera précisée lors de l'AG du 16 octobre et dans la prochaine circulaire.

► En préparation : **visite de la maison Elsa Triolet - Louis Aragon** à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

